

CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC d'exploitation de l'établissement thermal de Digne-les-Bains

AVIS DE CONCESSION simplifié

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Provence Alpes Agglomération, 4 rue Klein , 04000, Digne les Bains,

Adresse principale : <http://provence-alpes-agglo.sudest-marchespublics.com>

Adresse du profil acheteur : [https://provence-alpes-agglo.sudest-marchespublics.com/pack/annonce_marche_publi\[...\]](https://provence-alpes-agglo.sudest-marchespublics.com/pack/annonce_marche_publi[...])

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://provence-alpes-agglo.sudest-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <http://provence-alpes-agglo.sudest-marchespublics.com> par voie électronique uniquement

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC D'exploitation de l'établissement thermal de Digne-les-Bains

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 98332000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché Services

II.1.4) Description succincte : Exploitation de l'établissement thermal et de son spa ainsi que de l'équipement hôtelier et de restauration associé, développement des activités de cet équipement, en renforçant les modalités de commercialisation des différentes offres qu'il peut présenter, remise à niveau technique et requalification des installations et réalisation d'un programme d'investissement permettant, tant par les améliorations et adjonctions apportées aux biens mis à disposition que par le déploiement de nouveaux équipements, d'assurer le maintien à niveau du site et son développement.

Réalisation de certains travaux en délégation de maîtrise d'ouvrage

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 120 000 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : .

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 98332000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL01|||

Lieu principal d'exécution : Digne les Bains

II.2.4) Description des prestations : Le contrat sera conclu pour une durée comprise entre vingt et trente ans à compter de sa notification. Cette durée définitive sera arrêtée dans le cadre de la négociation avec les candidats autorisés à déposer une offre.

L'estimation de la valeur globale du contrat est comprise entre 80 000 000 euros HT et 120 000 000 euros HT selon la durée de concession qui sera retenue et hors investissement.

Les caractéristiques principales de la délégation sont les suivantes : -exploitation de l'établissement thermal et de son spa, -développement des activités de cet équipement, - remise à niveau technique et requalification des installations -réalisation d'un programme d'investissement en délégation de maîtrise d'ouvrage -réalisation d'un programme d'investissement sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire afin d'assurer le maintien à niveau du site et son développement.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Les dossiers de candidatures devront être transmis par voie électronique et déposés sur le profil d'acheteur de l'autorité concédante, selon les modalités décrites dans le règlement d'appel public à candidatures, à l'adresse URL suivante : <http://provence-alpes-agglo.sudest-marchespublics.com>

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres 14 Septembre 2023 à 16:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
: français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Marseille, 31 Rue Jean François Leca, 13002, Marseille,

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS 11 Juillet 2023 (publié au BOAMP et au JOUE)